



TRANSPORT

# Lignes de l'agglomération | 10 nouveaux véhicules hybrides

Ces véhicules sont mis en service depuis le 16 novembre 2020 sur les lignes 1 et 7 du réseau

Publié le 23 novembre 2020



## Le choix de la transition énergétique

Par délibération du 14 décembre 2017, la Métropole Aix-Marseille-Provence a décidé d'engager la transition énergétique sur les réseaux de transports en commun de ses territoires en retenant deux énergies : l'électrique en priorité pour les zones urbaines les plus denses (Marseille et Aix-en-Provence), et le GNV (Gaz Naturel pour Véhicule), pour les réseaux urbains de moyenne densité, ainsi que pour les réseaux périurbains et interurbains.

Par délibération du 20 juin 2019, la Métropole a décidé l'acquisition de 10 véhicules GNV hybrides pour le réseau des Lignes de l'agglomération. **Ces véhicules sont mis en service depuis le 16 novembre 2020 sur les lignes 1 et 7 du réseau, puis à échéance, à l'exploitation de la ligne 8 (Saint-Zacharie par la RD) et du futur Chronobus qui reliera la Gare d'Aubagne au Parc d'activités de Gémenos.**



## 11 autocars au GNV au printemps 2021

---

Dans cette même dynamique de transition énergétique et afin que l'ensemble du territoire puisse être parfaitement maillé et bénéficier de l'amélioration de la qualité de l'air, la SPL FAÇONÉO a décidé d'acquérir 11 autocars GNV pour les lignes interurbaines. Ils viendront en remplacement d'autocars gasoil classiques. **Leur mise en service est prévue au printemps 2021 sur les lignes 5, 9, 11 et 12.** Ainsi, de Cuges-les-Pins à Saint-Zacharie, en passant par La Destrousse, La Bouilladisse, Aubagne et Gémenos, une trentaine de véhicules rouleront avec des énergies propres au regard de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.



### Renseignements

04 42 03 24 25

[www.lignes-agglo.fr](http://www.lignes-agglo.fr) 



### ET SUR LA LIGNE 8

Depuis le 4 janvier 2021, trois véhicules neufs fonctionnant au GNV hybride sont progressivement mis en service **sur la ligne 8 du réseau** des Lignes de l'Agglo pour la desserte des communes de Saint-Zacharie, Auriol, Roquevaire et Aubagne (Napollon, Pin-Vert, Gare).